

SAC ARRIVANT

2 sacs maximum avant obtention du permis de visite

DATE :	
NOM DE LA PERSONNE DETENUE :	
NUMERO D'ECROU :	
NOM/PRENOM DU VISITEUR :	

PAS DE VETEMENT AVEC CAPUCHE, PAS DE VETEMENT DE COULEUR BLEU, KAKI ET PAS DE MOTIF MILITAIRE.

EFFETS VESTIMENTAIRES	QUANTITE MAXIMUM	QUANTITE DEPOSEE	RESERVE AP
Pièces de bas (pantalons, joggings ou shorts)	4		
Pièces de haut (T-shirt, chemises ou polos)	10		
Pull-overs, veste de jogging, sweat-shirt ou gilet sans capuche	3		
Veste ou blouson en tissu sans capuche (pas de veste épaisse)	1		
Pyjama	1		
Serviette de toilette (taille maximum 70 x 140 cm)	2		
Paire de claquettes ou de pantoufles	1		
Ceinture sauf grosse boucle	1		
Bonnet/Bob (casquette interdite)	1		
Paire de gants (cuir interdit)	1		
Tapis de prière (taille maximum 70 x 100 cm)	1		
Paire de baskets/chaussures sans armature métallique 3 paires maximum à l'année	3		

MAXI 10 De chaque	OBJET SOUMIS A AUTORISATION PAR L'ADMINISTRATION
Slips :	-
Caleçons :	-
Chaussettes :	-
Gant de toilettes :	-
<u>Cadre réservé à l'Administration Pénitentiaire</u>	